

ACTE D'ENGAGEMENT
Consultation n° 084-SAE-2603

A - Partie réservée à l'administration

Marché A Procédure Adaptée (MAPA) de la consultation n° 084-SAE-2603 :

- **Objet :** Fourniture de légumes surgelés

- **Client :** Hôpital San Salvador _____

- **Fournisseur attributaire :** _____

- **Code Fournisseur :** _____

- **Marché n° 2026084DSAE006 :** Accord cadre à bons de commande, passé en application des articles R.2113-4 à R.2113-6, R.2162-2 1 à 6, et R.2162-13 à 14 du Code de la Commande Publique (CCP).

- **Signataire du marché :** M. Hervé NARDIAS, Directeur de l'hôpital San Salvador, ayant reçu délégation de compétence du Directeur Général de l'AP-HP par arrêté directorial n°75-2022-09-01-00033 du 1^{er} septembre 2022.

- **Notifié le :** _____

B - Partie à remplir par le prestataire

Je soussigné(e), _____

Fonction : _____

Agissant pour mon propre compte ou pour le compte de _____

Mandataire du groupement solidaire / conjoint* : _____

(* rayer la mention inutile)

Dont le siège *sis* : _____

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopie : _____

Email : _____

Immatriculation :

- SIRET n° _____

- Registre du Commerce n° _____

- Code d'activité économique APE : _____

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières n°[SAE-084-SAE-2603](#) dans sa totalité et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir établi les déclarations prévues aux articles R.2142-3 à R.2142-4, R.2143-4, R.2143-5, R.2143-6 à R.2143-10 et R.2143-11 à R.2143-12 du CCP :

1) M'engage, sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations désignées au marché, aux prix et conditions indiqués dans l'annexe financière jointe.

2) Déclare que :

- les prestations seront exécutées pour le compte de _____

- mes prix seront conformes aux dispositions du CCATP n° [SAE-084-SAE-2603](#).

3) Demande que l'Administration se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

Au nom de : _____

A la banque : _____

Compte n° _____

Code banque : _____

Code Guichet : _____

Code RIB : _____

4) Affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société ou association pour laquelle j'interviens, que ladite société ou association ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles R.2142-3 à R.2142-4, R.2143-4, R.2143-5, R.2143-6 à R.2143-10 et R.2143-11 à R.2143-12 du CCP.

5) Avance (articles R.2191-3 à R.2191-19 du CCP)

Je renonce au bénéfice de l'avance : OUI ☐ NON ☐

(Cocher la case correspondante)

6) Mon offre me lie pour la durée de validité des offres indiquée au Règlement de Consultation.

Fait en un seul original, à _____, le _____

Signature précédée de la mention " Lu et approuvé " et timbre commercial

C - Paiement

L'hôpital San Salvador se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants (à dupliquer si nécessaire & joindre un ou des relevés d'identité bancaire par sous-traitant).

Ouvert au nom de : _____

Domiciliation : _____

Code banque :	Code guichet :	N ° de compte	Clé RIB
_____	_____	_____	_____

En cas de sous-traitance, l'hôpital San Salvador se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants aux crédits des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Le délai global de paiement ne pourra excéder cinquante (50) jours. Le défaut de paiement dans les délais précités fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

D - Partie réservée à l'administration

Budget : BUDGET GENERAL

Classe : 6

Numéro de nomenclature : 010040

Imputation budgétaire: 60237 - Produits surgelés et congelés en stock

Code CPV : 15896000-5

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Directeur Spécialisé des Finances Publiques pour l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Références de la personne habilitée à donner les renseignements prévus aux articles R.2191-46 à R.2191-53 et R.2191-58 du CCP : M. Hervé NARDIAS, Directeur de l'hôpital San Salvador, ayant reçu délégation de compétence du Directeur Général de l'AP-HP par arrêté directorial n°75-2022-09-01-00033 du 1^{er} septembre 2022.

Marché conclu Pour la période allant du 01/12/2026 jusqu'au 30/06/2029, éventuellement résiliable sans indemnités à la seule initiative de l'hôpital San Salvador, trois (3) mois avant la date de fin du marché.

Montant minimum estimé : 190 000 euros HT

Montant maximum estimé : 200 000 euros HT

Pour le compte de l'hôpital San Salvador, avec la société _____,

Si elle est établie dans un autre Etat membre de l'Union Européenne, la société titulaire devra impérativement faire figurer, sur chaque facture, le numéro individuel d'identification pour les opérations intracommunautaires de l'AP-HP : FR95267500452.

Hyères, le _____

Pour le Directeur Général,
et par délégation,

Le Directeur de l'hôpital San Salvador

E - Annexe financière : Bordereau de Prix Unitaire (BPU)

Cf. document à remplir sous format Excel.

IMPORTANT

Les unités au conditionnement renseignées dans le tableau des besoins estimatifs annuels doivent être respectés.

Ne pas apporter d'annotations modificatives sur les tableaux.

En cas de différence avec les désignations prévues dans les tableaux, ou dans le cas de suppression de certains articles :

Fournir une ANNEXE

- 1) Reprenant les désignations des fournitures proposées en remplacement, indiquant les conditionnements précis.
- 2) Indiquant les articles pour lesquels le candidat ne peut pas répondre.